



Jean-Luc FUGIT

Député du Rhône

Plus que jamais, mobilisons-nous en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

L'égalité des sexes est gravée dans notre marbre constitutionnel, l'article 3 du Préambule de la Constitution de 1946 énonçant en effet que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». L'arsenal législatif n'a cessé de s'étoffer au fil du temps en faveur des droits des femmes et notamment pour que l'égalité entre les femmes et les hommes puisse connaître une réalité sur le plan juridique.

Néanmoins, et parce que l'égalité réelle est encore bien loin d'être atteinte, le Président de la République en a fait la grande cause nationale de son quinquennat. L'ensemble du gouvernement est ainsi mobilisé autour d'objectifs ambitieux, issus pour beaucoup du Tour de France de l'égalité, qui avait d'ailleurs accueilli le 25 janvier 2018, à mon initiative, une étape à Millery, au sein de la circonscription dont je suis l'élu.

Certaines propositions issues de ce tour de France ont déjà trouvé une traduction concrète avec la grande loi citoyenne visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, promulguée le 3 août 2018. La persistance de ces violences, dont les femmes et les filles continuent d'être aujourd'hui trop massivement victimes, est en effet intolérable dans un État de droit respectueux du principe républicain d'égalité et soucieux d'assurer à chacun le respect de sa dignité et la protection de son intégrité physique et psychique.

Les chiffres-clés des inégalités femmes – hommes de l'année 2018, publiés par Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État, m'interpellent tout particulièrement en ce 8 mars 2019, journée internationale des droits des femmes.

Les inégalités dans le travail sont encore bien trop importantes et l'articulation des temps de vie professionnelle et familiale continue à s'effectuer en défaveur des femmes. Le harcèlement sexuel au travail est malheureusement toujours persistant, comme en témoigne l'enquête révélée hier dans le milieu du journalisme.

Je m'inquiète d'ailleurs que certains responsables politiques qui aspirent à représenter les citoyens puissent encore, en 2019, remettre en cause le recours à l'interruption volontaire de grossesse, alors qu'il s'agit là, pour les femmes, de pouvoir user de leur droit fondamental à disposer de leur corps.

La lutte contre le sexisme et les représentations stéréotypées doit être l'œuvre de chacune et chacun d'entre nous, au jour le jour. L'égalité réelle doit passer par l'éveil des consciences et par une révolution culturelle que j'appelle de mes vœux, afin que partout puisse progresser l'égalité entre les femmes et les hommes : à l'école, au travail, dans l'espace public, dans la sphère politique, et au sein même des familles...

Nous avons, en tant que citoyen, ce devoir de nous mobiliser en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Mobilisons-nous !

Jean-Luc FUGIT, Député du Rhône

Givors, vendredi 08 mars 2019